

DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DU PHOTOVOLTAIQUE

| | |
|-----------------------------------|--|
| OBJECTIFS PEDAGOGIQUES | Etre capable de réaliser toutes les démarches administratives en lien avec les projets d'installation de modules photovoltaïques. Se démarquer grâce à un argumentaire commercial bénéficiant de sa maîtrise des démarches administratives. Proposer un dossier le plus adapté possible face aux exigences d'un assureur dans le cadre d'installations de modules photovoltaïques. |
| PUBLIC | artisans, chargés d'affaires, personnel de chantier, électriciens, couvreurs, plombiers |
| PRE-REQUIS | Avoir suivi au moins une de nos formations en photovoltaïque et/ou être déjà professionnel dans le contexte de l'installation de modules photovoltaïques. |
| EVALUATION | Questionnaire à choix multiple de validation des connaissances acquises. Attestation de formation |
| METHODES | Vidéo-projection, support complet remis à chaque participant. (Taux d'abandon : 0% sur 0 stagiaires formés) |
| MOYENS SPECIFIQUES | vidéoprojecteur. Accueil Personne en situation d'handicap (PSH) et/ou Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) contactez l'ANOFAB pour valider l'accessibilité de la formation. |
| FORMATEUR(S) | Monsieur Stéphane DELAVAL |

PROGRAMME

Durée : 7 heure(s) sur 1 jour(s)

Exigences des assurances :

- prise en compte des risques,
- garanties à offrir,
- limites contractuelles

Démarches QUALITE :

- matériel reconnu (Liste Verte - Atech, ETN, Levées de réserves, Procès Verbal de fin de travaux...)

Démarches auprès de la mairie (limites de puissance installée, formulaires,...)

Déclaration auprès d'ENEDIS (limites de puissance installée, formulaires,...)

Préparation à la visite du Consuel :

- Choix du formulaire,
- Documentations à produire (notes de calcul,...)



Contraintes des Bâtiments de France (interdictions, mode de pose, délais de réponse...)

Aides gouvernementales (primes à l'autoconsommation, Taux TVA réduit, Fiscalité de la revente,...).

(Date de mise à jour : 10/06/2024)